FONDATION FRANSASKOISE
Assemblée générale annuelle
10 novembre 2019, 13 h
Hôtel DoubleTree by Hilton, Regina, SK

Sont présents :

Roger Lepage
Frédérique Baudemont
Francine Proulx-Kenzle
Raymond Lepage
Tim Leis
Abdoulaye Yoh
Sylvie Bergeron
Pauline Tétreault
Lisette Marchildon
Annette Labelle
Francine Lacasse-Powers
Monique Marchildon
Michel Vézina
André Nogue
Eric Lefol
Anne Leis
Ronald Labrecque
Jacqueline Plante
Paul Hounjet
Josée Lévesque
Annie Audet
Agathe Gaulin
Ghislaine Lepage
Marie-France Kenny
Roger Gauthier
Marcel Michaud
Jean de Dieu Ndayahundwa
Claire Bélanger-Parker
Gisèle Yarbrough
Cathy Colombet
Mamady Camara
Marc Colombet

1. **Ouverture de l'assemblée générale annuelle**
   Le président de la Fondation fransaskoise, Roger Lepage, ouvre l'assemblée générale annuelle à 13 h et remercie les personnes de leur présence. Les documents relatifs à la réunion sont disponibles à la table d'inscription.

2. **Appel des membres**
   Roger Lepage demande le nombre de membres votants : 32 membres votants sont présents.

3. **Présidence d'assemblée**
   Il est proposé qu'Alexandre Chartier soit le président d'assemblée.
   Proposé par : Abdoulaye Yoh
   Appuyé par Anne Leis
   Adopté

   Alexandre accepte et demande aux membres de voter en montrant leur carton de vote, et le cas échéant, d'utiliser le micro, de se nommer, et de préciser s'ils parlent en faveur ou contre une proposition.

4. **Secrétaire d'assemblée**
   Il est proposé que Francine Lacasse-Powers soit la secrétaire de l'assemblée.
   Proposé par : Francine Proulx-Kenzle
   Appuyé par : Sylvie Bergeron
   Adopté

épouche

5. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour du 10 novembre 2019 tel que présenté.
Proposée par : Roger Gauthier
Appuyé par : Claire Bélanger-Parker
Adopté

6. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 novembre 2018 à Saskatoon**

En l'absence de Colette Pelchat, le président d'assemblée fait la lecture des propositions. Clarifications :

- Point 10 : l'adoption de la proposition principale comprend la sous-proposition.
- Il est confirmé que le proposeur et l'appuyeur étaient présents à l'AGA 2018, compte tenu des modifications proposées.
- 2 des 7 postes à pourvoir en 2018 devaient être nommés par la suite par le conseil d'administration.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Saskatoon le 4 novembre 2018 avec les modifications suivantes : ajouter la liste des participants, corriger le mot amandée (amendée) au point 10 et omettre le nom de François Ébrottié au point 12.
Proposé par : Michel Vézina
Appuyé par : Marcel Michaud
Adopté

Suivis au procès-verbal :

- Accès à des fonds provenant d'autres fondations en passant par la Fondation fransaskoise : besoin d'un processus plus clair, réfléchi et structuré pour augmenter la capacité des organismes à accéder à de tels fonds et aux autres fondations d'accorder des fonds. **Le CA va se pencher sur cette question et présenter un rapport l'an prochain.**

7. **Rapport du président**

Roger Lepage présente son rapport.
Il est proposé d'adopter le rapport de la présidence de la Fondation fransaskoise.
Proposé par : Roger Lepage
Appuyé par : Claire Bélanger-Parker
Adopté

Clarification et précision :

- Le site Web affiche les étapes (critères et formulaire) pour présenter une demande de subvention pour groupe communautaire et de bourse pour étudiant;
- Des rapports de suivi sont obligatoires et le comité chargé de l'évaluation des demandes et des rapports se penche sur les critères, les questions et les suivis, p. ex. le pourcentage de français;

ébauche

- Un communiqué annuel annonce la date de tombée (31 mai) pour présenter une demande; la décision de présenter une demande revient aux organismes, aux écoles et aux jeunes mêmes.

8. Présentation des états financiers audités

Il est proposé d'adopter le rapport financier audité au 31 août 2019
Proposé par : Frédérique Baudemont
Appuyé par : Sylvie Bergeron
Adopté

Remarques :
- Précision : le mot « continué » ou « continued » à la fin de certains titres sera effacé.
- Le CA se penche sur un processus plus souple pour les retraits demandés par des organismes (en cas de crise) dans leur fonds auxiliaire. Le processus doit respecter la *Loi sur la Fondation fransaskoise* et ne pas mettre à risque la Fondation. Le CA en discute actuellement avec un spécialiste de la fiscalité et informera ses membres. On rappelle que toutes les ententes pour les fonds auxiliaires sont en ligne.
- P. 13 DISTRIBUTION : il est recommandé d'indiquer par un autre terme que « retrait », ou par une note, l'entrée et la sortie de fonds provenant d'une autre fondation pour un organisme bénéficiant de ces fonds par la suite.

9. Rapport sur les placements

- Raymond Lepage donne un aperçu du progrès des placements : le portefeuille dépasse maintenant 2 millions de dollars.
- Année de transition : à la suite d'un appel d'offres aux grandes institutions d'investissement, il explique que pour minimiser les frais, la gestion des placements est passée de la BMO Nesbitt Burns à Gestion de patrimoine TD, en mars 2019.

Il est proposé de recevoir le rapport verbal sur les placements.
Proposé par : Raymond Lepage
Appuyé par : Éric Lefol
Adopté

10. Nomination de la firme comptable pour l'audit pour 2019-2020

Il est proposé qu'Infinite Accounting & Tax Solutions fasse l'audit pour l'année financière 2019-2020 au même taux annuel de 7 500 $ plus taxes.
Proposé par : Fédérique Baudemont
Appuyé par : Michel Vézina
Adopté

Comme précisé dans le procès-verbal de 2018, le contrat doit être approuvé chaque année par l'assemblée générale annuelle de la Fondation fransaskoise.

épreuve

11. Priorités stratégiques de la communauté

Timothy Leis dépose un document portant sur les priorités stratégiques pour l'avenir de la communauté fransaskoise visant à aider la communauté à investir des fonds, soit seule ou en partenariat. Chaque priorité stratégique est suivie de questions constituant des pistes de discussion et de réflexion :

1. Vision de la communauté
2. Gouvernance
3. Infrastructures
4. Transfert de fonds d'une génération de Fransaskois au service de la communauté
5. Éducation

12. Élections des administrateurs

a) Nomination d'une présidence d'élection :
Il est proposé qu'Alexandre Chartier soit le président des élections.
Proposé par : Roger Lepage
Appuyé par : Sylvie Bergeron
Adopté

b) Rapport du comité de nomination (Francine Proulx-Kenzle et Raymond Lepage)
Le comité de nomination a reçu trois formulaires de mise en candidature :
   - Roger Lepage
   - Timothy Leis
   - Cathy Colombet

Il y a quatre postes à pourvoir. Le président d'élection invite (trois fois) les candidatures du plancher.
Il est proposé que Clément Dion soit nommé candidat pour siéger à la Fondation fransaskoise.
Proposé par : Gisèle Yarbrough
Appuyé par : Raymond Lepage et Lisette Marchildon
Adopté

Parmi les quatre candidatures reçues, une personne doit être nommée par les représentants des fonds auxiliaires.
Il est proposé que Clément Dion soit nommé représentant des fonds auxiliaires au conseil d'administration.
Proposé par : Roger Lepage
Appuyé par : Michel Vézina
Adopté

Il est proposé que les trois candidats et candidate soient élus par acclamation au conseil d'administration de la Fondation fransaskoise.
Proposé par : Sylvie Bergeron
Appuyé par : Roger Gauthier
Adopté

ébauche

13. Varia

Roger Lepage souligne quelques priorités de la Fondation :

- La campagne d'automne en cours vise 50 000 $ pour renflouer le fonds général.
- Le transfert intergénérationnel permettrait aux aînés d'investir dans les futures générations.
- L'importance d'être ambassadeurs et ambassadrices de la Fondation fransaskoise.

14. Clôture de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée générale annuelle de la Fondation fransaskoise tenue à l'hôtel DoubleTree by Hilton, Regina, Saskatchewan, le 10 novembre 2019, à 14 h 40.
Proposé par : Anne Leis
Appuyé par : Sylvie Bergeron

ébauche